



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



QUESTIONNAIRE : REFORME DE L'INTERCLUBS

1. CALENDRIER

- A) Réduction à 18 semaines (en retirant les « mauvaises » semaines) soit 10 équipes par série.

OUI - NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

- B) Réduction de la durée des matchs et proposition de maintenir des équipes de 4 joueurs mais en jouant moins de matchs (comme en France par exemple).

OUI - NON

- C) Autoriser les clubs à inscrire des équipes jusque mi-octobre dans la division la plus basse et dans les places encore libres. Ces équipes pourraient disputer les matchs des premières semaines non joués, lors de semaines libres ou éventuellement un soir de semaine (avec accord des adversaires).

OUI - NON

- D) Proposition de maintenir une pyramide des divisions d'interclubs « compétition » de P1 à P5 et de maintenir une P6 d'interclubs « loisir » où les clubs inscriraient leurs équipes de débutants ou de joueurs désirant jouer des interclubs mais de façon plus ludique. De cette façon, une grande partie des équipes de P6 actuelles seraient reversées en P5. Le but étant alors d'avoir une pyramide telle que :

- 2 x 10 équipes en P1
- 3 x 10 équipes en P2
- 4 x 10 équipes en P3
- 6 x 10 équipes en P4
- 8 x 10 équipes en P5
- ? x ? équipes en P6 loisir

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nathalie.alexander@skynet.be

Cette division 6 « loisir » continuerait à garder la même structure que l'interclubs classique afin de contribuer au total des équipes BBW pour l'Aile Francophone mais le nombre d'équipes par série pourra être plus faible, les équipes pourront être inscrites plus tard.

OUI - NON

2. AMENDES

- A) Diminuer ou supprimer les amendes pour walk-over et forfait d'équipes dans les divisions les plus basses pour inciter les clubs à en inscrire plus. Attention que cela pourrait justement engendrer beaucoup des matchs à 3 contre 3 ou supprimés à cause des forfaits, et donc également de la démotivation

OUI - NON

- B) Amendes pour w-o et forfait d'équipes dont le montant serait progressif selon le niveau. Attention même risque que le point A ci-dessus.

OUI - NON

Merci de compléter le formulaire et de le renvoyer au secrétariat provincial nathalie.alexander@skynet.be avant le 12 janvier à 12h00.

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nathalie.alexander@skynet.be